

École Monseigneur-Labrie
Procès-verbal du conseil d'établissement
1^{ère} séance ordinaire
21 octobre 2024 à 19h

1.0 Ouverture de la réunion

La séance débute à 19h09.

2.0 Vérification des présences et du quorum

Présentation des membres

M^{me} Kania Arseneault, parent

M. Alain Barriault, enseignant

M^{me} Marie-Andrée Bernard-Nadeau, parent

M^{me} Anne-Marie Côté, membre de la communauté

M^{me} Isabelle Noël, enseignante

M^{me} Dominik Patry-Boisvenue, agente de service social

M^{me} Amélie Robillard, parent

M^{me} Marie-Josée Yockell, technicienne en loisir à la vie étudiante

Est aussi présente :

M^{me} Julie Corbeil, direction

Sont absents :

M. Mathis Boudreau, élève secondaire 4

M^{me} Camille Lebrun, élève de secondaire 3

M^{me} Josée Leclerc, parent

M^{me} Nadia Ziat, membre de la communauté

Invité :

M. Érik Tardif, direction des services éducatifs

3.0 Nomination d'un(e) secrétaire

Madame Julie Corbeil demande si une personne est intéressée à être secrétaire. Monsieur Alain Barriault propose M^{me} Isabelle Noël, cette dernière accepte.

Résolution approuvée à l'unanimité.

C.E. 01-24-25

4.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Kania Arseneault d'adopter l'ordre du jour de la séance du 21 octobre 2024 avec les ajouts suivants :

17.0 Activité de financement « Porte ton pyj »

Et au point varia :

22.a. iPads

22.b. Enseignants tuteurs

22.c. Cellulaires à l'école

22.d. Chandail (demi-uniforme)

22.e. Activités parascolaires

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 02-24-25

5.0 Élection à la présidence

Madame Isabelle Noël propose M^{me} Kania Arseneault comme présidente. Elle accepte de se présenter.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 03-24-25

6.0 Élection à la vice-présidence

Madame Marie-Andrée Bernard-Nadeau propose M^{me} Amélie Robillard comme vice-présidente. Elle accepte de se présenter.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 04-24-25

7.0 Représentants de la communauté

Deux représentants de la communauté peuvent être nommés par le conseil d'établissement. Afin que les candidatures soient retenues, les représentants doivent apporter une vision communautaire au conseil. Une approche a été effectuée par la direction pour demander aux deux représentantes des dernières années si elles sont intéressées de poursuivre pour l'année scolaire 2024-2025, compte tenu de la pertinence de leurs expériences respectives. Mesdames Nadia Ziat et Anne-Marie Côté ont signifié leur désir d'être sur le conseil d'établissement comme membres de la communauté. Madame Dominik Patry-Boisvenue propose mesdames Nadia Ziat et Anne-Marie Côté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 05-24-25

8.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour du procès-verbal de la séance du 11 juin 2024

La direction indique que seulement les personnes présentes lors de la séance du 11 juin 2024 peuvent en discuter et participer au processus d'adoption du procès-verbal. Il est proposé par M^{me} Isabelle Noël d'adopter l'ordre du jour de la séance du 11 juin 2024 avec les modifications demandées.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 06-24-25

9.0 Parole au public

10.0 Règles de régie interne et calendrier des réunions

La direction demande si les membres ont consulté le document sur les règles de régie interne. Elle explique l'importance de ces règles, les différentes procédures et le rôle de chacun. Madame Julie Corbeil questionne les membres afin de savoir si des interrogations subsistent. Il est proposé par M^{me} Amélie Robillard d'établir les règles de régie interne avec les modifications effectuées.

La direction propose d'étudier le calendrier avec les membres afin de déterminer les dates pour la présente année scolaire.

Il est décidé que les quatre rencontres prévues auront lieu le mercredi 4 décembre 2024, le mercredi 19 février 2025, le mardi 15 avril 2025 et le mercredi 4 juin 2025. Il

est proposé par M. Alain Barriault d'adopter le calendrier des séances pour l'année scolaire 2024-2025.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 07-24-25

11.0 Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle

La direction présente la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) qui seront intégrés au cursus scolaire des élèves pour l'année 2024-2025. Elle rappelle que ces contenus sont obligatoires et qu'ils sont inclus au Régime pédagogique. Pour ce faire, certains enseignants et professionnels ont accepté de présenter les contenus à même l'horaire de cours des élèves. Au total, deux professionnels et sept enseignants se partagent l'ensemble des éléments contenus dans les COSP.

La direction explique aussi que le contenu des COSP qui sont enseignés en adaptation scolaire est présenté de manière plus informelle (ex. : discussions de groupe). De plus, elle ajoute que les enseignants savent identifier les moments où le climat de classe permet l'enseignement de ce contenu orientant.

Il est proposé par M^{me} Kania Arseneault d'approuver la planification globale des COSP pour l'année 2024-2025.

C.E. 08-24-25

12.0 Budget annuel de l'école

M. Érik Tardif présente les chiffres des différents postes budgétaires pour l'année scolaire 2024-2025. Il spécifie les différences existantes entre les budgets décentralisés et les budgets centralisés.

Monsieur Érik Tardif indique que le conseil doit se pencher pour établir son propre budget de fonctionnement d'un montant de 1 696,00 \$.

À la suite des explications, madame Corbeil explique la résolution que le CÉ doit adopter pour le budget de l'année 2024-2025. Le budget est équilibré pour cette année et il n'y a aucun surplus.

Il est proposé par M^{me} Marie-Andrée Bernard-Nadeau d'adopter la résolution pour le budget de l'école Monseigneur-Labrie pour l'année scolaire 2024-2025

Résolution est adoptée à l'unanimité.

C.E. 09-24-25

13.0 Sommes relatives aux mesures dédiées et protégées

En complément du budget, des sommes provenant du gouvernement sont remises au centre de services qui les remet aux écoles en fonction de paramètres déterminés par le MEQ. Monsieur Tardif explique chacune des mesures en détaillant la différence entre les mesures qui sont dédiées et celles qui sont protégées.

En terminant, il présente la résolution qui atteste que le centre de services a bien remis le montant des différentes mesures à l'école Monseigneur-Labrie.

Il est proposé par M^{me} Dominik Patry-Boisvenue d'attester de la confirmation de la réception des sommes allouées et du déploiement de ces mesures pour l'année scolaire 2024-2025.

Résolution est approuvée à l'unanimité.

C.E. 10-24-25

14.0 Activités éducatives

Madame Corbeil explique qu'il est nécessaire que le conseil d'établissement approuve la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école, que ce soit à pied ou en autobus. Une autorisation est donc demandée au conseil afin que toutes les activités éducatives pour l'année 2024-2025, se déroulant sur le territoire de la municipalité d'Havre-Saint-Pierre, soient approuvées jusqu'au premier conseil d'établissement de la prochaine année scolaire.

M^{me} Amélie Robillard propose l'approbation pour les sorties et les activités dans les limites de la municipalité d'Havre-Saint-Pierre.

Résolution approuvée à l'unanimité.

C.E. 11-24-25

Une élève, Mélodie Pelletier sec. 5, s'est qualifiée pour la finale provinciale de cross-country qui aura lieu à St-Lazare. M. Alain Barriault propose l'approbation de la sortie.

Résolution approuvée à l'unanimité.

C.E. 12-24-25

M. Érik Tardif explique le projet de voyage au Costa Rica et où en sont rendues les démarches pour le financement. Il a été retenu comme moyens de procéder au ramassage de canettes et de procéder à la vente de billets pour le tirage de paniers cadeaux de Noël. De plus, la présence de parents bénévoles à la partie des Marchands sera un moyen de contribuer au financement du voyage.

M^{me} Isabelle Noël propose l'approbation du voyage au Costa Rica ainsi que les moyens de financement qui lui sont associés.

Résolution approuvée à l'unanimité.

C.E. 13-24-25

15.0 Formation obligatoire pour les nouveaux membres du conseil d'établissement

Selon l'article 53 de la LIP, les membres du conseil d'établissement doivent suivre obligatoirement une formation. La formation est disponible en ligne et le nouveau membre du conseil d'établissement devra attester qu'il a complété sa formation.

16.0 Modification de l'horaire pour les rencontres de parents

Madame Corbeil explique que les deux rencontres de parents se dérouleront les 28 novembre 2024 et 27 mars 2025. Les heures sont actuellement en consultation auprès des enseignants, mais elles se situent généralement entre 13h15 à 20h. Par conséquent, il n'y aura pas de cours à partir de 12h01 lors de ces deux demi-journées. Une résolution est nécessaire pour accepter cette modification à l'horaire pour les sorties de cours des élèves. M^{me} Kania Arseneault propose l'adoption de cette modification.

Résolution approuvée à l'unanimité.

C.E. 14-24-25

17.0 Activité de financement « Porte ton pyj »

Comme à chaque année, il y aura une campagne de financement « Porte ton pyj » qui amasse des fonds pour Opération Enfant Soleil. Ainsi, une fois par mois, en général une journée à la fin de chaque mois, les élèves peuvent porter un pyjama en apportant un petit montant pour l'œuvre de charité. Il est proposé par M^{me} Dominik Patry-Boisvenue d'approuver cette campagne de financement.

Résolution approuvée à l'unanimité.

C.E. 15-24-25

18.0 Informations de la direction

➤ Projet éducatif

Un travail collaboratif a été entamé pour l'orientation 3 du projet éducatif de l'école, qui est « Développer les compétences en littératie ». Pour le moment, il a été décidé que nous allons débiter par l'analyse de nos résultats pour les élèves de cinquième secondaire à l'épreuve ministérielle d'écriture. L'équipe des services éducatifs du centre de services scolaire nous accompagne dans ce projet.

➤ Cross-Country 19 octobre 2024

Il y a eu la finale régionale de cross-country le 19 octobre dernier à Forestville. Six athlètes y ont participé. La finale a très bien été, tout le monde a amélioré son temps. De plus, Mélodie Pelletier a remporté la médaille d'or dans la catégorie juvénile.

➤ Demi-journée Carrières

Mercredi dernier, le 16 octobre, la demi-journée Carrières s'est déroulée pour nos élèves du 2^e cycle, pour les élèves de cheminement 2 et 3, pour certains élèves de l'école de Natashquan ainsi que certains élèves des centres de formation générale des adultes. Il y avait un salon des exposants dans le gymnase avec plusieurs cégeps, collèges, écoles de formation professionnelle et autres ressources du monde de l'éducation ainsi que des employeurs de la Minganie.

➤ Journées pédagogiques ajoutées au calendrier

Trois journées pédagogiques ont été ajoutées au calendrier scolaire : les 29 novembre 2024 et 28 mars 2025 sont des journées pédagogiques que nous avons ajoutées au lendemain des rencontres de parents. De plus, la dernière journée pédagogique à ajouter reste à déterminer, en fonction de la « soirée d'au revoir » (bal des finissants) des élèves de 5^e secondaire.

➤ Activités parascolaires

En date du 17 octobre 2024, 156 élèves participent à au moins une activité parascolaire ou interscolaire sur un total de 251 élèves. Ce nombre d'élèves représente 62% de nos élèves. Un document résumant l'ensemble des activités ainsi que le nombre d'élèves inscrits à chacune de ces activités a été remis aux membres du conseil.

19.0 Information des représentants aux comités du CSS

Il n'y a eu aucune rencontre.

20.0 Information des membres du personnel de l'école

La représentante des professionnels, madame Dominik Patry-Boisvenue, donne certains points d'informations concernant nos professionnels scolaires :

Conseillère d'orientation

- La journée de stage (OPTI-MÉTIER – C2, C3, sec 4 et 5) se déroulera au début du mois de décembre.
- Journée Carrière (16 octobre) : Activité pour les élèves de 3-4-5^e secondaire et l'adaptation scolaire (C-2, C-3 et classe adaptée)- 41 exposants diversifiés.
- Retour des chroniques d'orientation sur le Facebook de l'école Monseigneur-Labrie.
- Rencontre SRACQ. Le 26 novembre, les finissants intéressés aux études collégiales pourront, sur une base volontaire, rencontrer un représentant du SRACQ. En soirée, il rencontrera les parents.
SRACQ = Service régional d'admission collégiale de Québec.

Agente de service social

- Activités visant à souligner certaines journées ou semaines thématiques mensuellement (collaboration TES- TTS) ; journée mondiale de prévention du suicide, journée sans voiture, journée du chocolat, journée du lavage des mains.
- Contenus en éducation à la sexualité; maintenant via le programme CCQ – sauf secondaire 3 (planification à venir CÉ#2) – partenariat avec le CALACS de Sept-Îles pour les contenus en violence sexuelle (secondaire 2-3-4)

M^{me} Isabelle Noël, enseignante, prend quelques minutes pour nous parler de la vision des absences chez les parents et chez les élèves et des récupérations qui ne sont pas là pour des reprises de cours. M. Érik Tardif rappelle que le programme jumeaux/jumelles avait été mis de l'avant l'année dernière pour sensibiliser les élèves à se paier avec un(e) collègue de classe pour récupérer les notes de cours et les activités manquées. Madame Julie Corbeil enverra un courriel explicatif aux parents à ce sujet.

21.0 Information des représentants des élèves

M^{me} Marie-Josée Yockell nous informe des activités qui seront présentées à l'école dans les prochaines semaines en lien avec les activités d'Halloween :

- Concours de costumes;
- Concours de citrouilles;

- Maison hantée.

22.0 Varia

- a) **iPads** : Madame Isabelle Noël explique que la flotte de Ipad est vieillissante et le nombre d'appareils disponibles est à peine suffisant pour fournir 3 groupes en même temps. Il est demandé d'ajouter une vingtaine d'Ipad cette année, car nous avons de plus en plus d'enseignants qui les utilisent et les élèves apprécient la variété d'activités pédagogiques que cela offre.
- b) **Enseignants tuteurs** : Madame Amélie Robillard nous fait part qu'elle apprécie le fait qu'un enseignant de secondaire 1 soit le tuteur de son garçon et que cela aide son enfant à s'intégrer au secondaire de manière positive. Elle demande si tous les élèves pourraient bénéficier d'un tel encadrement. Nous allons discuter en équipe-école de la possibilité de revenir avec des enseignants titulaires de groupes pour les secondaires 1 pour l'année scolaire 2025-2026. Nous pensons qu'il serait bon de diminuer l'encadrement offert par le titulaire au fur et à mesure que l'année avance afin de laisser les élèves gagner en autonomie avant leur arrivée en secondaire 2.
- c) **Cellulaires à l'école** : Madame Amélie Robillard apporte le point que de plus en plus d'écoles prennent un tournant vers l'école sans cellulaire. Elle nous explique que, dans ces établissements, il y a moins de pression sociale pour les élèves qui n'ont pas d'appareil cellulaire et que cela favorise une plus grande interaction entre les élèves. Les membres du conseil affirment que les élèves utilisent peu leur cellulaire durant les moments de pause et qu'une grande quantité d'élèves n'apportent pas leur appareil à l'école. De plus, la crainte que les élèves ne veuillent plus dîner à l'école en raison de ce règlement est aussi soulevée.
- d) **Chandail (demi-uniforme)** : Madame Amélie Robillard demande si nous avons déjà envisagé le port du demi-uniforme. Monsieur Érik Tardif explique qu'en général, les écoles qui choisissent d'adopter les demi-uniformes le font par besoin d'identification des élèves pour des raisons de sécurité. De plus, cette décision est un frein à la gratuité scolaire. Nous ne voyons pas la nécessité de changer cela à EML pour le moment.
- e) **Activités parascolaires** : Madame Amélie Robillard demande si nous avons une possibilité de placer les activités parascolaires dans l'horaire afin que les élèves provenant des villages de l'Est et de l'Ouest puissent y participer. Madame Marie-Josée Yockell explique qu'en raison du nombre d'activités offertes, des disponibilités des membres du personnel ainsi que

de la disponibilité des locaux, nous ne pouvons pas réellement changer cela pour accommoder les élèves qui utilisent le transport scolaire.

23.0 Levée de l'assemblée

Madame Marie-Andrée Bernard-Nadeau propose la levée de l'assemblée à 21h28.

Adoptée à l'unanimité.

CE 16-24-25

Kania Arseneault
Présidente

Julie Corbeil
Directrice